ALI TOUNSI, DGSN

L'homme qui a survécu à la tempête

En moins d'une semaine, deux importantes nominations ont eu lieu au sein de l'institution policière. L'ex-chef de la Sûreté de la wilaya de Boumerdès, El-Affani Aziz, a remplacé M. Ladj Rabah à la tête de la Direction de la police judiciaire (DPJ), et Salah Benderradji a suppléé au départ du premier responsable de la Direction des renseignements généraux, Kamel Beldjilali.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Bien que partiel, ce mouvement était très attendu. Il intervient au moment ou l'institution policière occupe les devants de la scène médiatique, avec des cadres supérieurs de la police relevés de leurs fonctions, dont certains ont été déférés devant la justice, et un bras de fer, qui n'a pas encore livré tous ses secrets, entre le premier responsable de l'institution policière et sa tutelle, en l'occurrence le département ministériel de l'Intérieur.

Concernant la DPJ, la tutelle lui reproche «son manque de rigueur» dans la gestion de certaines enquêtes qu'elle lui a confiées sur instruction du premier responsable de l'institution. Mais pour de nombreux observateurs, le différend entre Ali Tounsi et Yazid Zerhouni a vu le jour au lendemain de la décision prise par le patron de la Sûreté nationale de relever de ses fonctions le directeur central en charge des renseignements généraux.

Motifs invoqués : insuffisance professionnelle et rapports accablants où sont incriminés des responsables en charge du renseignement. Et l'information est largement rapportée par les médias.

Mais coup de théâtre : le ministre de l'Intérieur intervient dans les «débats». Il dément le changement opéré par son ex-compagnon au sein du Malg : «Le directeur des renseignements généraux de la Sûreté nationale est toujours en poste», avait-il déclaré aux journalistes, en marge de son passage en mai dernier devant l'APN.

Le «bras de fer» entre les deux hommes est public. La divergence est profonde.

L'été s'installe. La rumeur bat son plein. Ali Tounsi est donné comme partant de la tête de la Dgsn. Son remplacement est annoncé comme imminent. Plusieurs noms sont alors avancés…

Photos : Samir Sid

Ali Tounsi multiplie les sorties.

Pendant ce temps, le coup d'envoi du processus de sortie de promotions des différentes écoles de police est donné. Tournée algéroise : l'école de police de Aïn-Bénian (femmes) l'Ecole supérieure de police de Châteauneuf, l'Ecole de police de Soumaâ, autant de cérémonies où Yazid Zerhouni brillera par son absence.

Ali Tounsi maintient la cadence et multiplie les sorties sur le terrain. Mais il évite de commenter les interrogations des médias sur l'absence de Zerhouni ou sur son éventuel départ de la tête de la DGSN.

Dernière étape. L'Unité républicaine de sécurité (URS) d'El-Hamiz. C'était le 23 juillet dernier, à l'occasion de la cérémonie portant célébration du 47e anniversaire de la police.

A la tribune VIP, plusieurs personnalités : des ministres, des parlementaires, des représentants du monde associatif, des ambassadeurs dont celui d'Italie, ainsi que le patron de la police italienne. Mais point de ministre de l'Intérieur. Et pourtant, la veille, son nom est avancé en grande pompe, au regard de la grandiose cérémonie programmée en cette circonstance.

De l'avis de tous les observateurs, il ne fait aucun doute : le premier responsable du département de l'Intérieur et des Collectivités locales a bel et bien boycotté la cérémonie d'El-Hamiz, même si, dans la matinée, il a pris part à la cérémonie de dépôt d'une gerbe de fleurs au niveau du siège de la Dgsn.

Début août. Dernière sortie médiatique du directeur général de la Sûreté nationale. La boucle est bouclée. Ali Tounsi intervient sur les ondes de la radio El-Bahdja. Il parle de sa jeunesse, mais surtout de sa vie passée au maquis, citant des moments importants de sa vie de moudjahid. Il répond ainsi indirectement aux différents sites Internet le présentant comme membre de la force locale durant la guerre de Libération nationale.

Ali Tounsi est conforté dans sa stratégie et ses choix : Il opère deux importants changements à la tête de la DPJ et de la DRG, deux colonnes vertébrales de la DGSN.

A. B.

PROCÈS EN APPEL DE L'EX-DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE POLICE DE CHÂTEAUNEUF

La défense plaidera la relaxe

Le procès en appel de l'ex-directeur de l'Ecole supérieure de police de Châteauneuf, Mezrouk Dridi, et de onze autres cadres de le Sûreté nationale aura lieu le 9 du mois en cours, a-t-on indiqué de source judiciaire.

Pour rappel, le procès en première instance a eu lieu en juillet, au tribunal correctionnel de Sidi-M'hamed, à l'issue duquel Mezrouk Dridi a été condamné à trois années de prison dont une avec sursis.

La même juridiction a prononcé des peines allant de deux années à une année avec sursis respectivement à l'encontre de l'ex-commissaire de police Corso Abdelkader, de Zebouchi et Amrar Sid, alors que Ziane Khaled a été relaxé.

Les huit autres personnes poursuivies dans la même affaire, contre lesquelles l'avocate générale a requis des peines de cinq années de prison ferme, ont toutes été relaxées. Il s'agit, entre autres, de Guettaf, Sansari, Hanane, Bouraï, Hadadi et Ouahab. Pour rappel, dans cette affaire, 12 personnes, dont cinq en détention, ont été jugées pour «trafic d'influence, abus de pouvoir et faux et usage de faux».

Les mis en cause exerçaient au niveau de l'Ecole supérieure de police de Châteauneuf. L'affaire avait éclaté au lendemain d'une lettre anonyme faisant état d'un trafic sur les examens d'accès au grade de commissaire principal, citant nommément le commissaire Corso Abdelkader.

La lettre en question a été adressée au directeur général de la Sûreté nationale, qui avait aussitôt exigé l'ouverture d'une enquête. Lors de son passage à la barre, le représentant de la DGSN, Acef Rabia, affirmera qu'«il y a eu fraude, trafic d'influence et abus de pouvoir».

Des propos que l'ex-directeur de l'Ecole supérieure de police de Châteauneuf avait réfutés.

Pour sa défense, il dira que «les erreurs constatées sur les copies sont d'ordre administratif et de ce fait n'ont aucune incidence sur les résultats des épreuves». Il avait déclaré également que «la majorité des correcteurs sont des directeurs centraux de la DGSN». «Depuis dix ans, la hiérarchie me demande d'ajouter des points à certaines catégories comme les officiers de la police judiciaire et des unités de sécurité (URS) ainsi que les artificiers», dira le principal prévenu. Il ajoutera que dès qu'il a pris connaissance de la lettre anonyme, il a ordonné une enquête sur le cas Corso Abdelkader. «Il n'y a pas eu de trafic ; d'ailleurs, une mission de contrôle de la Fonction publique a revu toutes les épreuves et elle n'a rien trouvé d'anormal», n'a cessé de répéter l'ex-directeur de l'Ecole supérieure de police. L'avocat général avait requis 10 ans de prison contre Dridi, 8 contre Zebouchi Fateh, 5 contre Guettaf, Ziane, Boudraâ, Ouahab et Corso et un an contre Hadadi, Sansari et Hamr El-Aïn. Les plaidoiries, qui ont vu près d'une quinzaine d'avocats se succéder à la barre, ont été axées sur le fait que «le cahier des charges tel qu'élaboré par la Fonction publique a été respecté scrupuleusement». «Il y a eu respect de la réglementation et à aucun moment on a vu ces victimes qui auraient été lésées lors de ce concours», a-t-on indiqué.

Les mis en cause ont été jugés pour trafic d'influence.

A. B.